



# AVIS PUBLIC

## PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 405-2026 ÉTABLISSANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA VILLE DE MATAGAMI

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LA GREFFIÈRE ADJOINTE DE LA VILLE DE MATAGAMI QUE :

1. Lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 20 janvier 2026, l'avis de motion et le projet de règlement numéro 405-2026 établissant le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux ont été présentés et déposés par monsieur le conseiller Martin Filion.
2. Conformément à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale* (RLRQ, c. E-15.1.0.1), ce projet de règlement énonce et prévoit :
  - les principales valeurs de la municipalité en matière d'éthique, lesquelles doivent guider les membres du conseil municipal;
  - les règles des normes de comportement qui doivent guider la conduite d'un membre du conseil municipal, que ce soit à ce titre ou en tant que membre d'un comité de la municipalité ou d'un autre organisme où il siège à titre de membre du conseil municipal;
  - les règles visant à prévenir les conflits éthiques et, s'il en survient, à aider à les résoudre efficacement et avec discernement;
  - l'application des mesures de contrôle aux manquements déontologiques.
3. Le nouveau règlement remplacera le règlement numéro 379-2022 concernant le même sujet.
4. Ce règlement sera soumis pour adoption à la séance ordinaire du 10 février 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville sis au 195, boulevard Matagami, à Matagami.
5. Toute personne intéressée peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la soussignée durant les heures normales de bureau ou sur le site Internet de la Ville au [www.matagami.com](http://www.matagami.com).

DONNÉ à Matagami, ce 21 janvier 2026.

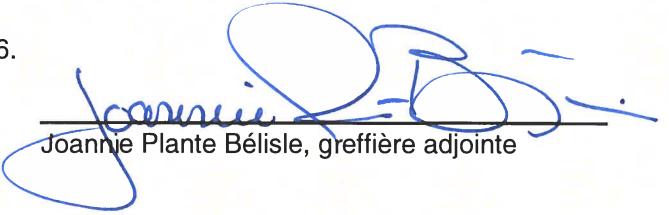


Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe de la Ville de Matagami, certifie avoir publié l'avis public ci-haut le 21 janvier 2026, et ce, au bureau de la municipalité et sur le site Internet [www.matagami.com](http://www.matagami.com).

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 21 janvier 2026.



Joannie Plante Bélisle, greffière adjointe